



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



VITICULTURE

N°3 – 01 juillet 2024



## A RETENIR

**Mildiou** : Symptômes peu fréquents. Surveiller les nouvelles sorties

**Oïdium** : En recrudescence - période encore à risque

**Flavescence dorée** : 2ème traitement obligatoire entre le 23 juin et le 06 juillet

**Cicadelle verte** : Pression en augmentation

## • STADES PHENOLOGIQUES

La vigne conserve toujours son avance d'une bonne semaine par rapport au millésime précédent. Les grappes de Niellucciu, Biancu Gentile et Muscat pg sont à présents bien fermées. Le Grenache et la Syrah atteignent le stade fin fermeture, tandis que les Sciaccarellu et Vermentinu oscillent entre les stades petit pois et fermeture de la grappe.

A noter, tout premiers grains vérés sur Vintaghju en Balagne. La véraison approche ! Les situations restent très hétérogènes, au sein même d'un vignoble et à cépage égal.

## • FLAVESCENCE DOREE

La réglementation a évolué (cf. [arrêté du 27 avril 2021](#)). A partir de 2022, elle s'est traduite par de nouvelles règles de surveillance et de lutte, impliquant la responsabilité des professionnels, et introduit la notion de « zone délimitée », qui regroupe une zone infestée et une zone tampon d'un rayon minimal de 500 mètres. Les autres zones sont considérées « exemptes ».

**Arrêté préfectoral et zones délimitées** (identiques à 2023) : cliquer sur [ce lien](#).

**Dates de traitement** : cliquer sur [ce lien](#)

Nous entrons dans une période où les symptômes peuvent commencer à se manifester. Il est important de repérer les souches atteintes ou suspectes dans un but d'arrachage.

En cas de suspicion, prévenir la DDETSPP (Haute-Corse : 0495585050 - Corse du sud : 0495503940) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

## • MILDIOU

**Biologie** : voir BSV antérieurs.

### Observations :

- Sur la côte orientale, la situation n'a guère évolué. Les fréquences et intensités d'attaque sont généralement faibles. De rares symptômes de rot brun sont signalés sur Biancu Gentile.
- En Balagne, quelques parcelles de Biancu Gentile sont fortement attaquées, sur feuilles comme sur grappes.
- A Patrimonio ainsi que dans le Cap, la pression est élevée et de nombreuses parcelles de Niellucciu, Grenache, Vermentinu et Aleaticu présentent des symptômes en recrudescence, essentiellement sur feuilles, accompagnés parfois de mildiou mosaïque. Le rot brun fait également son apparition.
- Dans le sud, la situation est relativement saine, sauf exceptions sur Grenache.

## SOMMAIRE

Stades phénologiques

Flavescence dorée

Mildiou

Oïdium

Tordeuses de la grappe

Pyrale des agrumes

Cicadelle verte

Prévision météo

Liens utiles

**ANIMATEUR FILIERE** : CRVI

**Rédacteur** : Gilles Salva



Centre de Recherche  
Viticole de Corse

CENTRU DI RICERCA  
VITICOLA DI CORSICA

**Structures partenaires** : CA2B,  
SCA UVIB, CANICO, CAP,  
Domaine Comte Peraldi,  
Clos Capitoro, Inter Bio Corse,  
Viti-oenconseil, Clos Poggiale

**Directeur de publication** :

Stéphane PAQUET

Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse

Route du stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

**Crédit photo** : CRVI de Corse,  
CDA 2B, Cave d'Aleria



Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de l'Office Français  
de la Biodiversité par les  
crédits issus de la redevance  
pour pollutions diffuses  
attribués au financement du  
plan ECOPHYTO.



Rot brun sur grappe



Mildiou mosaïque

**Evaluation du risque :**

Les précipitations du 22 au 25 juin ont provoqué, selon les secteurs, des contaminations qui devraient être visibles à partir de fin juin-début juillet (v. tableau ci-dessous).

Répartition des pluies entre le 09 et le 25 juin 2024 – Source IFV  
Incidence sur le Mildiou

Pluviométrie (mm) (Source IFV)	9-11 juin	Conta. (Pot Sys)	Sorties taches (Pot. Sys.)	22-25 juin	Conta. (Pot Sys)	Sorties taches (Pot. Sys.)	Pression	Evolution EPI
LUCCIANA	0.2			55.3	X	01-juil	très élevée	↑
SAN-GIULIANO	1.1			31.4	X	01-juil	moyenne	↗
ALERIA	0.4			3.2	X	01-juil	faible	→
GHISONACCIA	1.7			0.4			faible	→
PORTO-VECCHIO	2.9			7.5	X	29-juin	élevée	→
BONIFACIO	1			3.4			faible	↘
FIGARI	3.8			14	X	29-juin	faible	↗
SARTENE	2.2			6.1			faible	→
AJACCIO	1			7.5			faible	↘
LUMIO	5.8	X	19-juin	5.6			élevée	↘
CALENZANA	0.2			8.6			faible	↘
PATRIMONIO	2.3			22.8	X	30-juin	très élevée	↗
CENTRE	0			10	X	30-juin	très élevée	→

Selon la modélisation, la pression est variable selon les régions, et l'EPI globalement en baisse sur pratiquement toute la Corse, hormis le nord de la côte orientale. Avec le vent qui persiste l'absence de précipitation à venir, le risque est globalement faible à modéré.

Des observations régulières doivent se poursuivre dans les prochains jours



**Gestion du risque :**

**Techniques alternatives :**

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV pour la vigne).

**Méthodes prophylactiques**

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des foyers primaires (plantules) ainsi que des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.



**Résistances :** Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement. Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)  
Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : <https://www.r4p-inra.fr>

### • OÏDIUM

**Biologie :** voir BSV antérieurs.

**Observations :** La fréquence des parcelles contaminées augmente, et par endroit l'oïdium se montre très virulent. C'est le cas des parcelles où le champignon était déjà présent et pour lesquelles la situation sanitaire évolue défavorablement, notamment sur Biancu Gentile, Cinsaut et Grenache sur la côte orientale, Biancu Gentile en Balagne et Muscat pg dans le Cap.

Sur Niellucciu, les intensités d'attaque sont moindres et l'oïdium semble être mieux maîtrisé. Les vermentinu et Sciaccarellu ne sont pas épargnés, mais la situation est moins inquiétante.

Dans le sud de la Corse la pression est faible.



Oïdium sur baies :  
Poussière grise d'aspect cendré

**Évaluation du risque :** La vigne se trouve, jusqu'à fin fermeture de la grappe, dans une période de forte sensibilité au champignon. Mais attention, si le champignon s'est manifesté avant ce stade, il peut quand-même continuer sa progression jusqu'à provoquer l'éclatement des baies, entraînant par la suite l'apparition de pourriture grise ou acide. Le risque est fort à très fort, particulièrement sur cépages sensibles (Niellucciu, Biancu gentile, Chardonnay) et parcelles à historique.



**Gestion du risque :**

**Techniques alternatives :**

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV pour la vigne).

**Méthodes prophylactiques**

Bien soigner l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.



**Résistances :** Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement. Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)  
Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : <https://www.r4p-inra.fr>

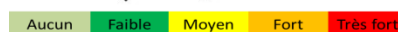
### • TORDEUSES DE LA GRAPPE

**Biologie :** voir BSV antérieurs.

**Observations :** Malgré une 1<sup>ère</sup> génération qui n'est pas passée inaperçue, il y a peu de signalement sur la présence larvaire de la 2<sup>ème</sup>

**Évaluation du risque :** D'après la modélisation Eudémis, le vol de 2<sup>ème</sup> génération est terminé. Les larves âgées (L4-L5) devraient être visibles depuis une semaine environ. Le vol de 3<sup>ème</sup> génération ne devrait pas débuter avant le 10-15 juillet.

Le risque est faible dans la majorité des cas, mais moyen dans les parcelles à historique.



### **Gestion du risque :**

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV pour la vigne).

**La confusion sexuelle** est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

#### • **PYRALE DES AGRUMES**

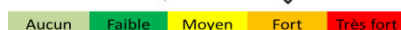
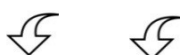
**Biologie** : *Cryptoblabes gnidiella*, nommée pyrale du Daphné ou pyrale des agrumes, se nourrit du miellat sécrété par les cochenilles et/ou de raisins ayant atteint la maturité. 4 à 5 générations se succèdent au cours de la saison. Les premières larves apparaissent fin mai/début juin. La larve mature peut se nourrir des baies vertes. Ce lépidoptère est fortement nuisible puisqu'il cause des pertes de récolte importantes et peut engendrer des attaques de pourriture grise.

On peut facilement observer les larves sur les cépages dont les grappes ont déjà atteint le stade fermeture (Niellucciu, Grenache, Muscat à petit grain...), particulièrement sur vigne à forte vigueur, avec des grappes enchevêtrées.

D'importants dégâts se sont produits en 2018, ainsi que les années suivantes selon les secteurs, au stade maturité des raisins. Certaines vendanges ont dû être précipitées lors de fortes attaques.

**Observations** : Les pièges mis en place sur toute la Corse révèlent actuellement une augmentation des captures. Des larves font leur apparition dans les grappes de Grenache, Niellucciu, Carcaghjolu et Genovese sur la côte orientale, Niellucciu et Vintaghju en Balagne, ainsi que Grenache à Patrimonio. A Porto-Vecchio et Figari/Sartène, secteurs habituellement concernés par ce ravageur, les captures sont plus faibles et peu de larves sont repérées dans les grappes.

**Evaluation du risque** : Faible en général actuellement, fort sur les parcelles à historique et où les larves sont déjà présentes. Une fois à l'intérieur des grappes il est souvent difficile de combattre ce ravageur. C'est à l'approche de la véraison et surtout de la maturité que les dégâts sont les plus visibles et importants.



**Gestion du risque** : Poursuivre la surveillance des vols, limiter les populations de cochenilles. En hiver, il sera nécessaire de supprimer les grappes fortement endommagées (« momifiées ») pour réduire le stock d'individus.



Larve de *Cryptoblabes* sur baie

#### • **CICADELLE VERTE**

**Biologie** : La cicadelle verte (*Empoasca vitis*), également connue sous le nom de cicadelle des grillures, est un insecte qui évolue en 2 à 4 générations en fonction du climat. Les larves, d'abord de couleur blanche puis verte, se déplacent sur la face inférieure des feuilles et se caractérisent par leur marche « en crabe ». Les adultes de couleur verte, se déplacent sur les deux faces des feuilles. Une attaque se traduit d'abord par des symptômes en périphérie de la feuille : rougissement sur cépage noir et jaunissement sur cépage blanc. Ces zones gagnent ensuite progressivement l'intérieur du limbe, pour finir par se dessécher et provoquer la chute des feuilles. C'est en été que les attaques ont le plus d'impact, en termes de gravité et de conséquence sur l'activité photosynthétique.

Les attaques endurées ces dernières années dès le mois de juillet (2020, 2023 notamment, feuillage parfois entièrement grillé) ont contribué à engendrer des retards voire des blocages de maturité, ainsi que des

probables difficultés de mise en réserve. Une attention particulière doit être portée à ce ravageur en recrudescence : secteur Aléria / Ghisonaccia essentiellement, mais aussi Balagne, Sartène et Ajaccio dans une moindre mesure.

**Observations** : Les relevés dans les pièges et les comptages larvaires sont en nette augmentation, cela s'accompagne d'un début de recrudescence de grillures sur le pourtour des limbes.

- Côte orientale : sur Vermentinu, Niellucciu, Carcaghjolu, Syrah, Merlot.
- Balagne : essentiellement Vermentinu.
- Ajaccio : très grosse pression (captures, présence larvaire, dégâts).
- Sartène : présence du ravageur, sans symptômes
- Porto-Vecchio/Figari : peu d'insectes



Larve de cicadelle verte face inférieure



Symptôme de grillure  
Photo I. Dubusse (Cave d'Aleria)

**Evaluation du risque :**

Le nombre de captures d'adultes dans les pièges et les comptages larvaires montrent une forte dynamique des populations. A cette époque le seuil de nuisibilité de 50 larves / 100 feuilles peut être retenu. Pour les parcelles très sensibles, on peut envisager de descendre ce seuil. Actuellement le risque est moyen à fort dans les secteurs concernés par la cicadelle depuis quelques années.



**Gestion du risque :**

Il existe des produits de biocontrôle (compilation IFV). La liste est consultable [ICI](#)



**PREVISION METEO** (Source Météo France)

	Mardi 2 juillet	Mercredi 3 juillet	Jeudi 4 juillet	Vendredi 5 juillet	Samedi 6 juillet	Dimanche 7 juillet	Lundi 8 juillet	Mardi 9 juillet
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Dégradation orageuse sur le relief en fin de journée	Passages nuageux pouvant donner des averses sur la côte Est	Temps ensoleillé			Risque de dégradation orageuse l'après-midi sur le relief	Passages nuageux pouvant donner des averses sur le relief	

## LIENS UTILES

Consulter les notes en cliquant sur les images ci-dessous :



### Résistance

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents.

Le **réseau R4P** réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires. <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

### Evolution de la réglementation « protection des pollinisateurs » - Arrêté du 20 nov 2021

La vigne est donc maintenant considérée comme culture attractive au titre de l'arrêté "Abeilles" du 20 novembre 2021.

Tout traitement insecticide est interdit pendant la période de butinage ; la plage horaire est accordée pour certains insecticides, disposant de la mention abeille. Les applications sont autorisées en fin de journée 2h avant le coucher du soleil et 3h après le coucher du soleil. Ces règles sont également applicables pendant toute la saison : l'enherbement dans les rangs doit être tondu avant l'application de produits insecticides.

[Note nationale Abeilles - Pollinisateurs](#)



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.